

CONVOCAATION

Assemblée Générale Ordinaire de Supméca Alumni

Vous êtes prié(e)s de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire Supméca Alumni, qui compte tenu de la situation sanitaire actuelle se tiendra **en visioconférence** :

le SAMEDI 27 MARS 2021, de 9h30 à 12h30

Connexion possible à partir de 9h – Début de l'Assemblée Générale à 9h30

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral de l'exercice 2020 ;
- Rapport financier de l'exercice 2020 ;
- Projets d'activités et de budget 2021 ;
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (par vote électronique) ;
- **Modification du Règlement Intérieur de Supméca Alumni dont :**
 - Évolutions liées à nos activités et pratiques
 - Cotisation à vie
 - Vote en ligne
 - Ambassadeurs et Ambassadrices d'entreprise
- Questions aux membres du Conseil d'Administration ;
- Intervention de Philippe GIRARD, Directeur Général de Supméca.



IMPORTANT

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU C.A.

Les membres* de Supméca Alumni peuvent être candidat(e)s à un mandat au Conseil d'Administration. Les candidatures doivent être envoyées au secrétariat de l'association. Conformément au Règlement Intérieur, pour être validées par le Conseil, ces **candidatures devront nous parvenir au plus tard le 12 mars 2021**.

VISIOCONFERENCE ET VOTE ELECTRONIQUE

Dans le contexte sanitaire actuel nous avons décidé de réaliser une nouvelle fois notre Assemblée Générale en visioconférence. L'ensemble des votes, y compris ceux concernant le renouvellement des membres du Conseil d'Administration et la modification du Règlement Intérieur seront réalisés à distance de façon sécurisée par l'intermédiaire de notre site internet (**connexion au site obligatoire pour pouvoir voter**).

LES VOTES SERONT OUVERTS DU 17 AU 27 MARS.

Vous recevrez par courriel d'ici le 17 mars les informations et documents nécessaires pour réaliser votre vote sur le site ainsi que les éléments pour vous connecter à la visioconférence du 27 mars.

Si cela n'est pas déjà fait, pensez à mettre à jour vos coordonnées sur www.supmeca-alumni.com afin de recevoir les informations. Pour toute question relative à ce sujet vous pouvez contacter le secrétariat de l'association : secretariat@supmeca-alumni.com.

Aurélien RISSO

Président de Supméca Alumni

Rappel : L'accès à l'Assemblée Générale est réservé aux membres à jour de leur cotisation 2021.

** Membre : Alumni à jour de sa cotisation 2021. [Cliquez ici](#) pour cotiser.*

Important : à partir du 12 mars et jusqu'au plus tard le 26 mars, toutes les cotisations devront s'effectuer **uniquement par CB sur notre site**. Cela pour nous permettre d'enregistrer les cotisations de dernières minutes, dans le cas contraire l'accès à l'Assemblée Générale et la possibilité de pouvoir voter ne seront pas garantis.

POUVOIR

Je soussigné(e),, membre* de Supméca Alumni, déclare ne pas pouvoir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2021, et donne pouvoir à pour me représenter et agir en mon nom à cette réunion.

Fait le : à : Signature :

Ce pouvoir est **obligatoirement** à renvoyer au Secrétariat de Supméca Alumni :

- Par courrier postal : Supméca Alumni, 3 rue Fernand Hainaut, 93400 Saint-Ouen (reçu jusqu'au 12 mars)
- Par mail : secretariat@supmeca-alumni.com (jusqu'au 24 mars → méthode à privilégier)

Seuls les pouvoirs envoyés au secrétariat par courrier (dans les temps) et par mail seront pris en compte pour les votes.

Rappel : L'accès à l'Assemblée Générale est réservé aux membres à jour de leur cotisation 2021.

** Membre : Alumni à jour de sa cotisation 2021. [Cliquez ici](#) pour cotiser.*

Important : à partir du 12 mars et jusqu'au plus tard le 26 mars, toutes les cotisations devront s'effectuer **uniquement par CB sur notre site**. Cela pour nous permettre d'enregistrer les cotisations de dernières minutes, dans le cas contraire l'accès à l'Assemblée Générale et la possibilité de pouvoir voter ne seront pas garantis.